

	<p>Procès-verbal Du conseil d'établissement <u>EXTRAORDINAIRE</u> 26 août 2024, à 16h30 (au salon du personnel) École Brébeuf</p>
#CE 24-25-01	<p>PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DE LA RÉGION DE SHERBROOKE</p> <p>Conseil d'établissement École Brébeuf</p> <p>Ordre du jour de la rencontre du 26 août 2024, à 18 h (au salon du personnel)</p> <ol style="list-style-type: none">1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum : Yan 3 min2. Présences 5 min3. Adoption de l'ordre du jour : Yan 5 min4. <u>Approbation</u> :<ol style="list-style-type: none">4.1. Approbation des tarifs au service de garde- Tetyana et Vicky 5 min5. Préparation de l'assemblée générale du 11 septembre 2024 5 min6. Questions du public 5 min7. Représentant de la Corpo-Brébeuf 5 min8. Représentant du comité de parents 5 min <p>Levée de l'assemblée</p> <p>Date de la prochaine rencontre : 30 septembre 2024 à 18 h au salon du personnel</p>

<p>#CE 24-25 - 02</p>	<p>1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum. Le quorum est constaté.</p> <p>2. Présences : Yan Bergeron, parent et président Tetyana L'Allier, direction Anne-Marie Payeur, enseignante 2^e cycle Nadia Pinard, enseignante 3^e cycle Joanie Delage St-Onge, enseignante en danse Vickie Mercure-Renaud, secrétaire Vicky Sévigny, technicienne du service de garde Corinne Fortin-Sullivan, parent Priti Wah, parent</p> <p>Absents : Jean-Samuel Proulx-Bourque, parent Julien Fontaine-Binette, parent</p>
<p>#CE 24-25-03</p>	<p>3. Adoption de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté tel quel</p> <p>Proposé par : Anne-Marie Payeur Appuyé par : Vicky Sévigny</p> <p>4. Approbation : 4.1 – Approbation des tarifs du service de garde</p> <p>Le 1^{er} juillet dernier, le MEQ a modifié les tarifs maximaux pouvant être exigés aux parents pour l'année 2024-2025 pour les services de garde. Les nouveautés ont été publiées dans <i>La Gazette</i>. Selon les écrits, « le tarif indexé est arrondi conformément à l'article 17.7 du Règlement sur les services de garde en milieu scolaire. »</p> <p>Nous apporterons des modifications aux tarifs chargés aux parents pour le service de garde. Cette modification est présentée et nous demandons une approbation au conseil d'établissement.</p> <p>Les modifications sont de l'ordre suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pour les <i>journées pédagogiques</i> : Le tarif approuvé était de 15,75\$ et maintenant sera de 16,20\$.- Pour une <i>fréquentation régulière</i> au service de garde (2 périodes ou plus parmi les périodes habituelles (matin, midi et après la classe) de 1 à 5 jour par semaine. Le tarif approuvé était de 9,20\$ par jour et maintenant sera de 9,50\$ au maximum par jour. <ul style="list-style-type: none">• Pour les fréquentations du matin, midi et après les classes : 9,50\$ (5 h 05 de fréquentation);

#CE 24-25-04

- Pour les fréquentations du midi et après les classes :
9,50\$ (3 h 05 de fréquentation);
- Pour les fréquentations du matin et du midi :
7,90\$ (2 h 05 de fréquentation).

➤ Pour une fréquentation sporadique au service de garde (une seule période par jour parmi les périodes habituelles (matin, midi ou après les classes), de 1 à 5 jours par semaine.

- Pour la période du matin, les frais étaient de 3,80\$ et maintenant seront de **3,95\$**;
- Pour la période du midi, les frais étaient de 3,80\$ et maintenant seront de **3,95\$**;
- Pour la période après les classes, les frais étaient de 6,35\$ et seront maintenant de **6,55\$**.

➤ Pour le service des dîneurs, les frais d'utilisation changeront aussi. Alors que le tarif était de 1,65\$ par midi, il sera maintenant de **1,70\$**.

Le conseil d'établissement a donné son approbation à propos des modifications apportées aux frais du service de garde et du service des dîneurs.

Proposé par Corinne Fortin-Sullivan et appuyé par Vickie Mercure-Renaud.

5. Préparation de l'assemblée générale du 11 septembre 2024.

Le président M. Yan Bergeron nous explique les sujets qui seront traités lors de l'assemblée générale prévue le 11 septembre prochain.

- a) Présentation des bilans des différentes réalisations faites au cours de l'an dernier (23-24);
- b) La présidente de la Corpo-Brébeuf Mme Virginie Saint-Arnaud Lavoie sera présente pour présenter le travail accompli et pour faire de la promotion afin d'inciter plus de parents à s'impliquer et à soutenir les membres déjà actifs lors des activités de financement;
- c) Le conseil d'établissement recommande qu'on ne priorise pas la formation d'un comité OPP cette année, en invitant plutôt les parents à s'investir dans la Corpo-Brébeuf;
- d) Il y a 4 postes au conseil d'établissement qui seront en élection cette année. L'élection sera faite lors de l'AGA parmi les parents présents.

6. Question du public

Aucune question n'a été présentée.

7. Représentant de la Corpo-Brébeuf

La représentante n'est pas présente.

8. Représentant du comité de parents

La première rencontre de l'année scolaire 24-25 n'a pas encore eu lieu.
Ce point sera traité ultérieurement.

9. Levée de l'assemblée

Date de la prochaine rencontre : le 30 septembre 2024 à 18 h au salon du personnel

Yan Bergeron

Président du Conseil d'établissement

Tetyana L'Allier

Directrice de l'école Brébeuf